Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (1964)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I. Produits de transport

Les produits de transport ont évolué depuis 1962 comme il suit:

	1962	1963	1964	
	en millions de francs			%
Transport des voyageurs	452,3	471,6	498,4	39,7
Bagages et colis express	48,9	53,7	54,5	4,4
Envois postaux	37,2	37,0	43,0	3,4
Envois de détail et wagons complets	592,0	636,7	651,7	52,0
Animaux vivants	5,7	8,8	6,5	0,5
Transport des marchandises	683,8	736,2	755,7	60,3
Produits de transport	1136,1	1207,8	1254,1	100,0

Comparativement à 1963, les produits de transport de l'exercice écoulé sont en hausse de 46,3 millions de francs, ou 3,8%. Dans cette somme, qui dénote un fléchissement du taux de croissance par rapport aux années antérieures, le trafic-voyageurs entre pour 26,8 millions de francs, le trafic-marchandises pour 19,5 millions. Le relèvement des tarifs de transport des voyageurs et des envois de détail, qui est devenu effectif le 1er novembre 1964, n'a pas encore exercé d'influence notable.

Dans le service des voyageurs, le nombre des personnes transportées a augmenté de 2,7 %, tandis que les recettes ont progressé de 5,7%. L'Exposition nationale et le tourisme ont favorisé notamment les voyages individuels et en groupe. En revanche, le trafic international, qui avait enregistré le plus fort accroissement les années précédentes, ainsi que les courses à destination d'un lieu de travail ou d'une école, ont augmenté dans une moins grande proportion. Les travailleurs étrangers résidant en Suisse ont aussi contribué à améliorer le taux d'occupation des trains en général. La comparaison des produits des différentes catégories de transport de voyageurs avec les chiffres correspondants des deux exercices précédents donne le tableau que voici:

	1962	1963	1964	
	en millions de francs			%
Voyageurs isolés	334,8	354,3	375,6	75,3
Voyageurs en groupe	35,0	32,2	32,8	6,6
Abonnés	82,5	85,1	90,0	18,1
	452,3	471,6	498,4	100,0

Dans les transports de marchandises, l'augmentation du tonnage s'inscrit à 4,6%, mais celle des recettes n'a pas excédé 2,6%. Une amélioration s'est manifestée en ce qui concerne les exportations et le trafic intérieur. Le taux de croissance des importations acheminées par le rail a en revanche diminué de moitié par rapport au chiffre élevé de 1963, tant en raison du recul des arrivages de combustibles que par suite des basses eaux du Rhin. Quant au transit, qui se ressent de la situation économique de l'Italie, il a rétrogradé pour la première fois depuis 1958.

Le produit du service des bagages et des colis express ne s'est accru, par rapport à 1963, que de 0,8 million de francs, ou 1,5%. En fait, alors que les transports des bagages et des colis express proprement dits sont demeurés stationnaires, ceux d'automobiles par les tunnels alpins ont été d'un meilleur rendement. Les envois postaux, grâce au nouveau régime des indemnités en vigueur depuis le 1er janvier 1964, ont rapporté 6 millions de francs de plus qu'en 1963. Les recettes procurées par les envois de détail et par les wagons complets ont marqué une avance de 15 millions de francs, ou 2,4%. Dans le trafic des animaux, le transit s'est amenuisé, ce qui a fait baisser les produits de 2,3 millions de francs, ou 26%. Le volume des transports est analysé au chapitre «Trafic et exploitation», pages 1 à 2.

II. Charges pour le personnel

Les charges pour le personnel sont de loin les plus lourdes de toutes celles que supportent les CFF. Pour cette raison, nous les commentons à part et globalement ci-après, quel que soit le compte (compte d'exploitation, compte de construction, comptes de magasin, etc.) à la charge duquel le personnel a travaillé. Par rapport à l'année précédente et au budget, elles se décomposent comme il suit:

	Compte de 1963 fr.	Budget de 1964 fr.	Compte de 1964 fr.
Traitements et salaires	474 974 347	490 090 000	557 915 388
Allocations de renchérissement	38 638 956	37 660 000	14 081 655
	513 613 303	527 750 000	571 997 043
Indemnités de résidence	13 104 763	13 300 000	21 920 254
Allocations pour enfants, y compris les allocations de renchérissement	22 796 239	22 560 000	29 243 375
Autres éléments des traitements et salaires	2 677 455	3 470 000	3 500 223
Total des traitements et salaires, y compris les éléments qui s'y rapportent	552 191 760	567 080 000	626 660 895
Allocations supplémentaires du personnel roulant	15 700 971	15 820 000	15 686 162
Indemnités pour service de nuit	17 199 378	17 020 000	17 836 410
Indemnités pour voyages de service et déplacements	8 799 150	8 300 000	9 359 251
Indemnités pour service du dimanche	7 431 173	7 520 000	8 316 087
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	2 745 287	2 650 000	2 786 124
Indemnités pour heures supplémentaires	3 085 462	3 080 000	1 848 457
Indemnités diverses	3 903 964	3 520 000	4 049 394
Uniformes	4 880 875	4 520 000	6 071 077
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	34 390 200	35 150 000	35 058 160
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	22 000 000	15 000 000	20 000 000
Contributions pour l'AVS, l'assurance-invalidité et le régime des allocations pour perte de gain	13 396 093	13 890 000	15 032 406
Assurance-accidents	11 702 627	12 680 000	13 812 513
Autres dépenses de personnel	981 956	920 000	1 174 414
	698 408 896	707 150 000	777 691 350
Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel	— 7 454 015	— 7 020 000	— 8 501 111
Dépenses pour le propre personnel des CFF	690 954 881	700 130 000	769 190 239
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	17 606 198	17 300 000	20 625 351
	708 561 079	717 430 000	789 815 590
Dépenses à la charge du compte de profits et pertes			
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	23 056 655	22 600 000	22 535 642
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	4 444 530	4 700 000	4 077 349
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	26 900 000	20 900 000	20 934 674
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	8 988 561	8 400 000	11 437 135
Total des charges pour le personnel	771 950 825	774 030 000	848 800 390

Les facteurs de l'augmentation des charges pour le personnel ont été les suivants:	Différence en millions de francs par rapport au compte de 1963	par rapport au budget de 1964
Progression de l'effectif du propre personnel	+ 7,3	+ 1,1
Hausse du niveau moyen des rétributions due à la nouvelle classification des fonctions ainsi qu'à la revision du règlement des promotions et des règlements concernant les rapports de service du personnel non assujetti à la loi sur le statut des fonctionnaires	+15,0	+ 2,1
Modifications de la loi sur le statut des fonctionnaires en vertu de la loi du 13 mars 1964, compte tenu des répercussions sur l'assurance		
— relèvement des traitements de 4% avec incorporation de l'allocation de renchérissement	+25,3	+28,1
— nouveau régime des indemnités de résidence	+ 8,5	+ 8,5
— nouveau régime des allocations pour enfants	+ 5,8	+ 5,9
Paiement d'une allocation de renchérissement unique de 2,5% en conformité de la décision du Conseil fédéral du 20 octobre 1964		
— au personnel en activité (compte tenu des répercussions sur l'assurance du personnel et sur les allocations pour enfants)	+15,4	+15,4
— aux retraités	+ 2,4	+ 2,4
Modification des taux des indemnités pour service du dimanche, voyages de service et déplacements à la suite de la nouvelle classification des fonctions et de la revision de la loi sur le statut des fonctionnaires	+ 1,2	+ 1,2
Diminution du nombre des heures supplémentaires	— 1,3	— 1,2
Versement unique à la caisse de pensions et de secours en raison de l'augmentation du gain assuré	— 2,0	+ 5,0
Relèvement des primes CNA, le gain maximum assurable ayant passé de 12 000 à 15 000 francs le 1er janvier 1964	+ 1,3	—
Accroissement des frais d'uniforme	+ 1,1	+ 1,6
Amélioration des salaires et des suppléments d'entrepreneur pour les ouvriers d'entrepreneur	+ 2,5	+ 2,8
Diminution de l'annuité pour l'amortissement de la charge supplémentaire imposée à la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours par l'incorporation des allocations de renchérissement dans les rentes	— 6,0	—
Divers	+ 0,4	+ 1,9
	+76,9	+74,8

La hausse du niveau moyen des rétributions est imputable pour l'essentiel à la nouvelle classification des fonctions, en vigueur depuis le 1er avril 1963, et à la revision du règlement des promotions qui en a découlé. En 1964, ces deux mesures ont produit pour la première fois leurs effets durant tout l'exercice, et elles ont de plus entraîné, au 1er janvier, un nombre accru d'augmentations ordinaires de traitement. Les changements apportés à la loi sur le statut des fonctionnaires par celle du 13 mars 1964 sont analysés au chapitre «Personnel» (p. 21).

Les allocations ordinaires de renchérissement payées au personnel admis à faire valoir ses droits à la retraite avant 1949 ont été incorporées dans les rentes le 1er janvier 1957. La charge supplémentaire qui en est résultée pour la réserve mathématique devait être amortie par des annuités correspondant au montant des allocations de 1956 (12,9 millions de fr.). Fin 1963, il ne restait que 6,9 millions de francs à résorber à ce titre, si bien qu'avec les annuités de 14 millions dues pour les opérations d'incorporation de 1959 et de 1962, la somme à amortir en 1964 s'établissait à 20,9 millions.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» englobe les indemnités de chômage et les rentes de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payées par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels, ainsi que d'autres rentrées du même ordre.

La somme figurant sous «Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%» correspond à la différence entre l'intérêt effectif des avoirs de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux et l'intérêt de 4% garanti statutairement.

III. Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et crédits internes. Pour faciliter les comparaisons d'ordre chronologique, une distinction a été établie entre les charges ordinaires et les charges extraordinaires. On ne saurait donc rapprocher purement et simplement ces chiffres de ceux qui figurent dans les deux comptes cités, mais ils concordent avec ceux de l'aperçu chronologique de la page 75.

	1963	1964	Différence
		en millions de francs	
Produits du transport des voyageurs	471,6	498,4	+ 26,8
Produits du transport des marchandises	736,2	755,7	+ 19,5
Total des produits de transport	1207,8	1254,1	+ 46,3
Autres produits	143,9	149,2	+ 5,3
Total des produits	1351,7	1403,3	+ 51,6
Charges pour le personnel	771,9	848,8	+ 76,9
Dépenses de choses	288,6	292,1	+ 3,5
Amortissements d'immobilisations	185,6	183,6	— 2,0
Frais de capitaux	56,4	61,2	+ 4,8
Total des charges ordinaires	1302,5	1385,7	+ 83,2
Excédent des produits	49,2	17,6	— 31,6
Amortissement opéré sur les stocks de matériel par mesure de prévoyance	3,0	—	— 3,0
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	15,0	—	— 15,0
Provisions diverses	8,0	—	— 8,0
Total des charges extraordinaires	26,0	—	— 26,0
Bénéfice net de l'exercice	23,2	17,6	— 5,6
Solde actif de l'exercice précédent	2,5	1,7	— 0,8
Bénéfice net disponible	25,7	19,3	— 6,4
Attribution à la réserve légale	8,0	8,0	—
Intérêt sur le capital de dotation	16,0	10,0	— 6,0
Solde actif à la disposition de l'Assemblée fédérale	1,7	1,3	— 0,4

Comparativement à 1963, le total des produits s'est accru de 51,6 millions de francs, ou 3,8%, alors que, de 1962 à 1963, l'avance avait été de 92,5 millions de francs, ou 7,3%. Ce fléchissement est d'autant plus singulier que divers tarifs ont augmenté en 1964. La progression des charges ordinaires a aussi quelque peu ralenti, pour se chiffrer par 83,2 millions de francs, ou 6,4%, contre 101,1 millions, ou 8,4%, pour l'exercice précédent. Le rapport entre les produits et les charges s'est altéré, car l'augmentation des secondes dépasse de 31,6 millions de francs celle des premiers, et l'excédent des produits s'est dès lors réduit d'autant.

Pour la première fois depuis dix ans, aucune provision ni aucune réserve ne peuvent être constituées. Tout au plus un million de francs sont-ils versés à la réserve pour la couverture de gros dommages, ce qui équivaut à une prime d'auto-assurance.

Grâce à l'excédent des produits de 1964, qui est de 17,6 millions de francs, et au solde actif de l'exercice antérieur, qui était de 1,7 million de francs, il est possible d'attribuer à la réserve légale le montant minimum de 8 millions, comme ce fut le cas les années précédentes, et d'affecter 10 millions au paiement d'un intérêt annuel moyen de 2% sur le capital de dotation, qui a été porté progressivement de 400 à 600 millions de francs dans le courant de l'exercice. Le solde actif à la disposition de l'Assemblée fédérale est ainsi de 1,3 million de francs.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé, c'est-à-dire 17,6 millions de francs, est inférieur de 5,6 millions à celui de 1963, mais l'écart est en réalité beaucoup plus grand, ainsi que le montre le tableau comparatif des charges suivantes du compte de résultats des deux années.

	1963	1964
	en millions de francs	
Amortissement supplémentaire d'immobilisations	44	35
Charges extraordinaires:		
Amortissement opéré sur les stocks de matériel par mesure de prévoyance	3	—
Dotation des provisions		
— pour grands travaux d'entretien	5	—
— pour la rénovation des locaux du personnel	2	—
— pour les dispositifs d'alarme dans les gares	1	—
Dotation de la réserve pour l'amélioration des installations rail/route	15	—
Total	70	35

Ainsi, le fléchissement constaté dans le compte de résultats de 1964 n'est pas seulement de 5,6 millions de francs; il excède les 40 millions.

Dans le budget de 1964, rien n'était prévu pour le paiement d'un intérêt sur le capital de dotation, mais les amortissements supplémentaires, calculés selon les règles en vigueur, y figuraient en plein, pour un montant de 45 millions de francs. Dans le compte, ces amortissements ont été ramenés à 35 millions de francs, à la demande de la Confédération, ce qui permet d'allouer un modeste intérêt de 2% au capital de dotation. Cette opération se justifie uniquement par le fait qu'en 1961, grâce aux bons résultats de l'exercice, les amortissements supplémentaires avaient dépassé ce qui était strictement nécessaire.

IV. Commentaires des comptes

1. Compte de construction

Mettant à exécution son arrêté du 13 mars 1964 concernant la lutte contre le renchérissement par des mesures dans le domaine de la construction, le Conseil fédéral a invité les Chemins de fer fédéraux à limiter leurs dépenses de construction de 1964 au montant des dépenses effectives de 1963, majorées de 10%. Les investissements pour l'acquisition de véhicules, qui ne concernent pas ce secteur, échappaient à cette limitation. En 1963, les dépenses effectives pour les immeubles et les installations se montaient à 203 millions de francs. Compte tenu de la majoration de 10%, le plafond admissible pour les dépenses de construction en 1964 était de 223 millions de francs.

Les dépenses pour l'année 1964 se chiffrent par 222,7 millions; elles sont ainsi légèrement inférieures au plafond fixé. Le montant brut des dépenses de construction — 382,7 millions de francs — demeure de 1 million en deçà du chiffre de 383,7 millions inscrit au budget.

Voici un bref commentaire des divers chapitres du compte de construction:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service: bien que l'exécution, prévue au budget, de toute une série d'objets d'importance moyenne ou secondaire ait été différée, la dépense, qui se monte à 92,9 millions, dépasse quelque peu les prévisions (90,1 millions). L'écart provient du fait que l'avancement des grands travaux a été plus rapide qu'on ne l'avait prévu. Sur la dépense globale de 92,9 millions, les quatre chantiers d'extension de Lausanne, Berne, Bâle et Chiasso ainsi que la nouvelle installation d'enclenchement de Zurich ont accaparé à eux seuls 52 millions de francs.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie: ce chapitre concerne essentiellement la pose du block sur de nouveaux tronçons ainsi que l'extension du réseau des câbles de ligne. Les dépenses sont restées dans les limites du budget.

Construction de nouvelles lignes et doublement de voies: les sommes dépensées ont permis surtout la poursuite des travaux entrepris au cours des années précédentes. C'est ainsi que les quelque 24 millions de francs qu'ont absorbés la ligne de la rive droite du lac de Zurich, le tronçon Ziegelbrücke–Weesen-Gäsi et la nouvelle ligne Zurich Oerlikon–Zurich Altstetten représentent à eux seuls les deux tiers du montant prévu par ce chapitre. La comparaison des dépenses et des prévisions — 35,5 contre 34,9 millions — fait apparaître un léger dépassement.

Renouvellement de voies et de branchements: l'exécution du programme de renouvellement de la superstructure a eu lieu dans le cadre du budget. Elle s'est soldée par un léger surcroît de dépenses.

Achat de mobilier, de machines et d'ustensiles: les délais de livraison exigés pour certains ustensiles et machines ont entravé le programme des acquisitions; aussi les dépenses sont-elles inférieures aux prévisions.

Usines électriques: les sommes inscrites au budget n'ont pas été entièrement dépensées; la construction des lignes de transport a en effet subi un retard qu'expliquent les pourparlers laborieux ayant trait à l'acquisition des droits de passage.

Ateliers: les dépenses n'ont pas atteint les montants à disposition, car la mise en chantier de certaines constructions a été différée par les mesures visant à freiner la conjoncture dans le secteur du bâtiment.

Véhicules: le surcroît de dépenses pour les véhicules moteurs provient du fait que les locomotives Ae 6/6 commandées en 1962 ont été fournies à un rythme accéléré, ce dont a bénéficié le trafic de l'EXPO. Par ailleurs, la commande de voitures RIC prévue en 1964 n'a été passée qu'en 1965. Le programme des livraisons de wagons n'a pas pu être observé intégralement.

Sur un montant brut de 382,7 millions consacré aux constructions, les dépenses non actives, qui figurent dans les frais d'entretien du compte d'exploitation, représentent 24,5 millions de francs. Un prélèvement de 6,3 millions a été opéré sur la réserve générale de construction pour la couverture des dépenses non actives en rapport avec les grands travaux de Berne, Zurich et Bâle. Les dépenses actives restantes, 351,9 millions de francs, ont été payées à raison de 183,6 millions, ou 52%, à l'aide du produit des amortissements. Pour le solde — 168,3 millions, ou 48% —, il a fallu recourir à une augmentation de 200 millions de francs du capital de dotation.

Le coût de la suppression des passages à niveau a été porté directement au débit de la réserve pour l'amélioration des installations du trafic rail/route. Il s'est monté à 8,2 millions de francs, contre 7,5 millions en 1963.

2. Compte d'exploitation

Comparativement à 1962 et à 1963, le compte d'exploitation (p. 68 et 69) se présente ainsi:

	Compte de 1962 fr.	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.	%
Produits	1 242 086 085	1 332 322 732	1 383 311 869	100,0
Charges	919 035 317	1 018 782 000	1 094 730 518	79,1
Excédent	323 050 768	313 540 732	288 581 351	20,9

Par rapport à l'année précédente, les produits ont augmenté de 51 millions de francs, ou 3,8%. Cependant, les charges se sont accrues de 75,9 millions de francs, ou 7,5%, ce qui fait que l'excédent a diminué de 24,9 millions de francs.

Produits

Les produits de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentés dans le chapitre spécial de la page 57. Quant aux produits accessoires, ils se décomposent comme il suit:

	Compte de 1962 fr.	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	27 864 883	30 324 367	32 459 490
Fermages et locations	41 960 696	44 715 168	51 581 817
Autres produits	36 196 271	49 473 216	45 205 301
	106 021 850	124 512 751	129 246 608

Les produits accessoires se sont accrus de 4,7 millions de francs. Cette augmentation porte principalement sur les indemnités payées par d'autres chemins de fer pour les gares communes ainsi que sur le produit des exploitations affermées et des locations de véhicules. En revanche, les recettes provenant des fournitures et prestations pour des tiers ont de nouveau reculé après la forte avance de l'année précédente.

Compte d'exploitation

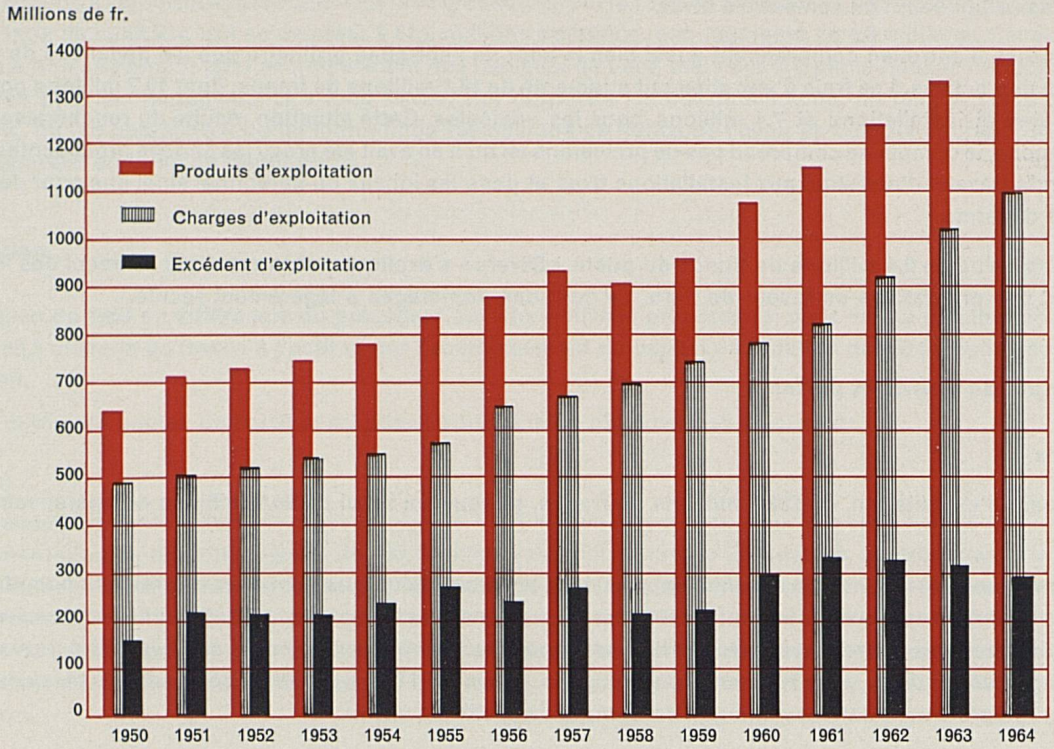

Charges

Les 75,9 millions de francs dont les charges se sont accrues par rapport à 1963 résultent d'une augmentation des frais de personnel de 81,2 millions et d'une diminution des dépenses de choses de 5,3 millions. Le budget a été dépassé de 52,8 millions de francs, dont 42,4 millions pour le personnel et 10,4 millions pour les dépenses de choses.

Les charges d'administration excèdent de 5,6 millions de francs le chiffre de 1963. Les commissions sur les ventes de titres de transport et les frais d'impression ont suivi un mouvement ascendant, tout comme les dépenses de personnel. En revanche, il manque le montant que contenait le compte de l'année précédente pour la pose de freins de voie dans le faisceau de direction de la gare de triage de Bâle, en vue d'un essai de grande envergure.

La diminution des frais de direction et des charges générales provient du fait que les locations de véhicules ont reculé de 4,7 millions de francs. Quant à elles, les dépenses pour le personnel ont progressé. Le service des gares et celui des trains ont coûté respectivement 36,3 et 6,5 millions de francs de plus qu'en 1963, par suite de l'amélioration des rétributions et de l'accroissement des effectifs. Les éléments des frais de traction sont les suivants:

	Compte de 1962 fr.	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.
Personnel des locomotives	73 197 202	80 734 198	90 007 224
Courant de traction	49 733 331	59 366 293	59 674 819
Autres frais	15 880 231	17 473 464	17 930 724
	138 810 764	157 573 955	167 612 767

La poussée des dépenses pour le personnel exerce aussi une forte influence sur les frais de traction. Les achats de courant à des tiers ayant néanmoins été plus faibles, les frais pour le courant de traction n'ont augmenté que dans une mesure insignifiante. A vrai dire, les conditions météorologiques ont été moins favorables que l'année précédente et elles ont entraîné un recul de la production annuelle d'énergie dans les usines des CFF et dans les usines communes. Mais, en même temps, les besoins en courant de traction ont légèrement fléchi parce que le trafic de transit par le Saint-Gothard a régressé, qu'un nombre accru de véhicules moteurs modernes plus puissants ont été mis en service et que la circulation des trains a été plus fluide. L'état de l'approvisionnement en énergie a permis d'acheter du courant à des tiers aux prix

d'été plus bas et de ménager les bassins d'accumulation de façon qu'ils atteignent une cote aussi élevée que possible au début du semestre d'hiver.

Les charges d'entretien comprennent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses de construction non actives. Les frais d'entretien ont augmenté de 18,1 millions de francs, dont 10,7 millions pour les immeubles et installations et 7,4 millions pour les véhicules. Cette situation résulte du renchérissement. En revanche, le compte ne comprend pas de provisions tel qu'il en avait été prévu les années précédentes pour de grands travaux d'entretien aux installations fixes et dans les locaux du personnel ainsi que pour des dispositifs d'alarme.

La moins-value de 2,4 millions de francs du poste «Divers» s'explique notamment par un recul des fournitures et des prestations en faveur de tiers. Le coût des dommages a légèrement reculé.

3. Compte de profits et pertes

Produits

L'excédent d'exploitation, de 288,6 millions de francs, marque un recul de 24,9 millions comparativement à 1963.

Les amortissements et intérêts internes figurent dans les produits uniquement pour des raisons comptables. Ils correspondent aux amortissements et intérêts inclus dans les charges d'exploitation par certains services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et doivent être repris dans la colonne des produits, pour la balance des comptes, parce qu'il faut que les amortissements et les intérêts figurent intégralement dans les charges du compte de profits et pertes.

Pour ce qui est des «autres produits», qui se sont chiffrés par 9,2 millions de francs, on constate une amélioration de 0,6 million de francs du rendement des terrains acquis en vue d'extensions futures et des participations, mais une diminution de 0,8 million du produit des valeurs réalisables et disponibles ainsi que des autres produits.

Charges

Les principales charges du compte de profits et pertes sont les amortissements des immobilisations, les frais de capitaux, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes.

Comparativement à l'exercice précédent, les amortissements des immobilisations se répartissent de la manière que voici:

	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.
Amortissements des immeubles, installations et véhicules:		
Amortissements ordinaires	139 607 142	146 157 924
Amortissements supplémentaires	44 000 000	35 000 000
Amortissements de soldes de valeurs comptables	61 431	228 590
	183 668 573	181 386 514
Amortissements de terrains acquis en vue d'extensions futures et amortissements de participations	1 886 447	2 194 797
	185 555 020	183 581 311

La progression des amortissements ordinaires des immeubles, installations et véhicules provient exclusivement de l'augmentation des valeurs immobilisées. En raison de la dépréciation de l'argent, les amortissements industriels calculés sur le coût d'achat ou de construction primitif ne sont plus suffisants pour assurer le renouvellement des installations. Aussi faut-il les compléter par des amortissements supplémentaires qui, en principe, se calculent d'après la différence entre la valeur comptable des immobilisations et les frais de remplacement à l'identique des installations renouvelables. Si cette différence avait été prise intégralement en considération, il aurait fallu 45 millions de francs pour 1964. Ce montant a été réduit à 35 millions de francs afin de permettre de servir un modeste intérêt de 2% sur le capital de dotation. Les soldes de valeurs comptables correspondent à la valeur restant à amortir lors de la suppression d'installations.

Les amortissements de valeurs réalisables et disponibles ont diminué de 3 millions de francs, montant qui correspond à l'amortissement opéré l'année précédente sur les stocks de matériel, par mesure de prévoyance. Les frais de capitaux, qui se montent à 61,2 millions de francs, ont augmenté de 4,8 millions. Cet écart s'explique non seulement par l'accroissement des capitaux de tiers, mais encore par la hausse du taux d'intérêt moyen pour les engagements à long terme. Par rapport à l'année précédente, ce taux a passé de 3,18 à 3,28%, du fait notamment qu'un montant de 150 millions de francs de l'avoir en compte courant de la CPS a été converti en bons de dépôt à 4%.

4. Bilan

Le bilan de 1964 se différencie du précédent par une nouvelle progression de la valeur des immobilisations de 188,3 millions de francs à l'actif et par l'accroissement du capital de dotation de 200 millions de francs au passif.

Les différents postes de l'actif et du passif appellent les observations suivantes:

Actif

La valeur des immobilisations s'est accrue de 188,3 millions de francs, pour passer à 2 564,9 millions. Cette augmentation se répartit à raison de 130,1 millions de francs sur les immeubles, installations et véhicules, 39,7 millions sur les travaux en cours, 16,8 millions sur les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et 1,7 million sur les participations. Les ouvrages achevés et les acquisitions ont absorbé 312,2 millions de francs, dont il y a lieu de déduire 182,1 millions pour la valeur d'établissement des installations supprimées et les amortissements; aussi la plus-value n'est-elle plus, dans le bilan, que de 130,1 millions de francs.

Les valeurs réalisables et disponibles ont augmenté de 23,7 millions de francs, pour s'établir en fin d'exercice à 384,2 millions. Les avoirs en caisse ainsi qu'aux comptes de chèques postaux et en banque, 87,6 millions de francs, se sont pratiquement maintenus au même niveau que l'année précédente. L'augmentation du poste «débiteurs» reflète surtout celle des créances pour frais de transport, qui va de pair avec le développement du trafic. Les stocks de matériel ont entraîné un accroissement de dépenses de 5% dû au renchérissement.

Les «autres actifs» se tiennent dans les limites de l'année précédente; ils comprennent essentiellement les soldes créditeurs des décomptes de trafic restant à régler avec d'autres administrations.

Passif

Le capital appartenant en propre à l'entreprise s'inscrit à 822,4 millions de francs, ce qui représente 194,5 millions de plus qu'à la fin de 1963. La loi fédérale du 21 décembre 1961 prévoit que le capital de dotation sera porté de 400 à 800 millions de francs. Sur ce montant, 200 millions ont été appelés dans le courant de l'exercice, de sorte que le capital de dotation s'élève maintenant à 600 millions de francs. Avec les 8 millions de francs versés en 1964, la réserve légale atteint 120 millions. Un montant de 6,3 millions a été prélevé sur la réserve générale de construction, et un autre de 8,2 millions sur la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route; il n'a pas été possible d'alimenter ces deux réserves durant l'exercice. La réserve pour la couverture de gros dommages a été dotée de l'attribution ordinaire d'un million de francs; elle n'a fait l'objet d'aucun prélèvement.

Le capital de tiers s'est accru de 53,1 millions et a passé à 2 085,8 millions de francs. Les engagements à long terme ont augmenté de 150 millions de francs et s'inscrivent à 1629,5 millions en fin d'année. Cette augmentation provient de la conversion en bons de dépôt d'avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours. La structure des engagements à long terme s'est encore modifiée par le fait que la Confédération a consenti des prêts pour remplacer les emprunts par obligations arrivés à échéance. Les engagements à court terme ont diminué de 96,5 millions de francs et s'élèvent encore à 456,4 millions, surtout par suite de la conversion d'avoirs de la caisse de pensions et de secours dont il vient d'être question.

Un prélèvement de 8,5 millions de francs a été opéré sur les provisions, qui n'ont fait l'objet d'aucune attribution. A fin 1964, elles comprenaient 19,2 millions de francs pour les travaux extraordinaires d'entretien des installations fixes, 12 millions pour l'amortissement du déficit de la CPS, 6,4 millions pour des avoirs à l'étranger et les risques de cours et 1,5 million pour divers.

Les «autres passifs» sont constitués principalement par les soldes débiteurs des décomptes de trafic restant à régler avec d'autres administrations ferroviaires. Selon les genres de trafic et les administrations participantes, d'importantes fluctuations peuvent se produire d'une année à l'autre.

Compte de construction 1964

Compte de 1963 fr.	Budget de 1964 fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1964 fr.
202 764 571	223 240 000	Immeubles et installations		222 655 830
100 229 887	90 060 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	92 903 987	
8 200 772	12 600 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	13 171 249	
22 703 609	34 900 000	Construction de nouvelles lignes et doublement de voies	35 543 702	
1 143 266	1 200 000	Electrification	1 759 987	
42 557 348	36 300 000	Renouvellement de voies et de branchements	37 283 829	
6 476 556	11 210 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	10 286 490	
15 486 117	23 000 000	Usines électriques	21 054 427	
5 967 016	13 970 000	Ateliers	10 652 159	
123 195 093	155 450 000	Véhicules		159 999 646
62 986 065	84 160 000	Véhicules moteurs	93 356 887	
36 020 787	42 190 000	Voitures et fourgons	40 834 768	
24 188 241	27 600 000	Wagons à marchandises et wagons de service. . . .	25 254 369	
—	1 500 000	Bateaux	553 622	
—	5 000 000	Imprévus		—
325 959 664	383 690 000	Dépenses brutes		382 655 476
— 7 500 000	— 7 800 000	Prélèvement sur la réserve générale de construction .		— 6 300 000
318 459 664	375 890 000	Dépenses nettes		376 355 476

Compte de 1963 fr.	Budget de 1964 fr.	**Comptabilisation des dépenses de construction à la charge de:**		Compte de 1964 fr.
296 626 544	352 290 000	Compte des immobilisations (dépenses de construction actives)		351 903 501
154 311 438	162 870 000	Immobilisations du chemin de fer	163 524 649	
13 890 783	21 200 000	Usines électriques	18 646 779	
5 229 230	12 770 000	Ateliers	9 732 427	
123 195 093	155 450 000	Véhicules	159 999 646	
21 833 120	23 600 000	Compte d'exploitation (dépenses de construction non actives).		24 451 975
19 500 000	20 600 000	Immobilisations du chemin de fer	21 124 595	
1 595 334	1 800 000	Usines électriques	2 407 648	
737 786	1 200 000	Ateliers	919 732	
—	—	Véhicules	—	
318 459 664	375 890 000			376 355 476

Compte d'exploitation pour l'année 1964

Compte de 1963 fr.	Budget de 1964 fr.	Charges		Compte de 1964 fr.
72 342 532	73 200 000	Administration		77 970 234
902 514 501	911 300 000	Exploitation		975 239 125
63 562 423	62 700 000	Direction et charges générales	61 848 538	
15 115 827	16 200 000	Surveillance de la voie	18 423 786	
338 433 848	341 100 000	Service des gares	374 703 358	
70 493 002	70 900 000	Accompagnement des trains	77 037 402	
157 573 955	154 400 000	Traction	167 612 767	
1 247 925	1 500 000	Service des bateaux sur le lac de Constance	1 455 263	
153 435 755	156 500 000	Entretien des immeubles et installations	164 104 590	
102 651 766	108 000 000	Entretien des véhicules	110 053 421	
43 924 967	57 400 000	Divers		41 521 159
1 018 782 000	1 041 900 000	Total des charges		1 094 730 518
313 540 732	290 800 000	Excédent d'exploitation		288 581 351
1 332 322 732	1 332 700 000			1 383 311 869

Compte de 1963 fr.	Budget de 1964 fr.	**Produits**			Compte de 1964 fr.
1 207 809 981	1 224 000 000	Produits de transport			1 254 065 261
471 657 579	495 000 000	Transport des voyageurs		498 409 327	
736 152 402	729 000 000	Transport des marchandises		755 655 934	
53 703 006	52 000 000	Bagages et colis express	54 503 483		
37 000 000	45 000 000	Transports postaux	43 000 000		
636 640 725	625 000 000	Envois de détail et wagons complets .	651 663 614		
8 808 671	7 000 000	Animaux vivants	6 488 837		
124 512 751	108 700 000	Produits accessoires			129 246 608
1 332 322 732	1 332 700 000	Total des produits			1 383 311 869

Compte de profits et pertes pour l'année 1964

Compte de 1963 fr.	Budget de 1964 fr.	Charges		Compte de 1964 fr.
185 555 020	194 400 000	Amortissements des immobilisations		183 581 311
139 607 142	147 400 000	ordinaires	146 157 924	
44 000 000	45 000 000	supplémentaires	35 000 000	
1 947 878	2 000 000	autres amortissements	2 423 387	
3 658 034	1 000 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		707 131
56 430 800	58 000 000	Frais de capitaux		61 211 624
47 144 455	48 900 000	Intérêts des engagements à long terme	53 447 505	
9 011 370	8 800 000	Intérêts des engagements à court terme	7 483 913	
274 975	300 000	Frais de finances	280 206	
63 389 746	56 600 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		58 984 800
23 056 655	22 600 000	Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	22 535 642	
4 444 530	4 700 000	Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	4 077 349	
26 900 000	20 900 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	20 934 674	
8 988 561	8 400 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	11 437 135	
2 004 564	3 000 000	Autres charges		2 864 315
15 000 000	3 000 000	Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route		—
326 038 164	316 000 000	Total des charges		307 349 181
25 731 460	8 500 000	Bénéfice net disponible		19 302 333
23 195 433	8 500 000	Bénéfice net de l'exercice	17 570 873	
2 536 027	—	Solde actif de l'exercice précédent	1 731 460	
351 769 624	324 500 000			326 651 514

Compte de 1963 fr.	Budget de 1964 fr.	**Produits**		Compte de 1964 fr.
2 536 027	—	Solde actif de l'exercice précédent		1 731 460
313 540 732	290 800 000	Excédent d'exploitation		288 581 351
26 341 426	27 000 000	Amortissements et intérêts internes		27 158 510
9 351 439	6 700 000	Autres produits		9 180 193
934 919	900 000	Produit des terrains acquis en vue d'extensions futures	1 223 469	
2 313 946	2 200 000	Produit des participations	2 583 999	
4 274 238	1 600 000	Produit des valeurs réalisables et disponibles	3 648 350	
1 828 336	2 000 000	Produits divers	1 724 375	
351 769 624	324 500 000	Total des produits		326 651 514
		Utilisation du bénéfice net selon l'art. 16 de la loi CFF:		
25 731 460	8 500 000	Bénéfice net disponible		19 302 333
8 000 000	8 000 000	Versement à la réserve légale	8 000 000	
16 000 000	—	Versement d'un intérêt au capital de dotation	10 000 000	
1 731 460	500 000	Solde actif restant	1 302 333	

Bilan au 31 décembre 1964 (après répartition du bénéfice)

Compte de 1963 fr.	Actif		Compte de 1964 fr.
2 376 556 836	Immobilisations		2 564 878 303
	Immeubles, installations et véhicules		
4 993 631 848	Frais d'établissement et d'acquisition	5 255 234 496	
– 3 096 453 746	Amortissements	– 3 227 943 900	
1 897 178 102	Valeur au bilan	2 027 290 596	
366 115 142	Ouvrages inachevés	405 837 874	
59 587 704	Terrains acquis en vue d'extensions futures	76 398 595	
53 675 888	Participations	55 351 238	
360 475 301	Valeurs réalisables et disponibles		384 202 015
41 103 359	Caisse, compte de chèques postaux	33 331 016	
45 349 385	Avoirs auprès du Département fédéral des finances et auprès des banques	54 251 143	
144 558 152	Débiteurs	160 765 570	
1 569 581	Titres en portefeuille	1 528 555	
127 894 824	Approvisionnements de matériel	134 325 731	
88 085 570	Autres actifs		88 227 402
2 825 117 707			3 037 307 720
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, créance contre les chemins de fer étrangers		540 000 000

Compte de 1963 fr.	Passif			Compte de 1964 fr.
627 947 000	Capital propre			822 447 000
400 000 000	Capital de dotation		600 000 000	
112 000 000	Réserve légale		120 000 000	
27 400 000	Réserve générale de construction		21 100 000	
57 800 000	Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route		49 600 000	
30 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages		31 747 000	
2 032 723 475	Capital de tiers			2 085 839 460
1 479 784 000	Engagements à long terme		1 629 476 500	
970 000 000	Prêts de la Confédération	1 020 000 000		
209 784 000	Emprunts par obligations	159 476 500		
300 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	450 000 000		
552 939 475	Engagements à court terme		456 362 960	
331 052 468	Créances des institutions de prévoyance	258 801 756		
19 925 180	Créances du Département fédéral des finances	—		
170 371 448	Créanciers	165 491 858		
31 590 379	Autres engagements	32 069 346		
47 617 223	Provisions			39 062 338
115 098 549	Autres passifs			88 656 589
1 731 460	Solde actif			1 302 333
2 825 117 707				3 037 307 720
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes			540 000 000

Aperçu chronologique

		1946	1947	1948	1949	1950
	Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités					
1	Trains de voyageurs, trains/km	39,6	42,1	44,0	46,6	48,7
2	Trains de marchandises, trains/km	13,5	14,4	14,5	13,6	14,2
3	Transport des voyageurs: voyageurs	206,4	213,0	207,7	201,6	193,9
4	voyageurs-kilomètres	5444,5	5658,9	5843,8	5594,3	5615,7
5	Transport des marchandises: tonnes	16,9	18,2	18,5	16,0	18,0
6	tonnes-kilomètres	1702,2	1848,7	1941,5	1738,1	2084,1
	Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)					
7	Propre personnel	34 572	36 377	37 910	37 666	36 904
8	Ouvriers d'entrepreneur	1 900	1 700	1 640	1 175	912
9	Total (7 + 8)	36 472	38 077	39 550	38 841	37 816
	Compte de résultats en millions de francs					
	Produits de transport					
10	Transport des voyageurs	258,2	270,0	276,6	278,3	263,8
11	Transport des marchandises	305,6	341,6	343,0	304,1	325,9
12	Total (10 + 11)	563,8	611,6	619,6	582,4	589,7
13	Autres produits	56,4	64,4	68,9	68,0	59,5
14	Total des produits (12 + 13)	620,2	676,0	688,5	650,4	649,2
	Rétributions du propre personnel					
15	Traitements et salaires, allocations de renchérissement, indemnités de résidence, allocations pour enfants, etc.	231,2	260,1	281,4	285,0	288,5
16	Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	20,1	20,5	21,7	21,3
17	Total (15 + 16)	248,7	280,2	301,9	306,7	309,8
	Assurances du propre personnel					
18	Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	25,9	31,8	34,6	39,4	38,8
19	Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	40,7	45,2	45,2	45,4
20	Total (18 + 19)	63,1	72,5	79,8	84,6	84,2
21	Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	12,1	11,9	8,9	7,3
22	Total des charges pour le personnel (17 + 20 + 21)	324,5	364,8	393,6	400,2	401,3
23	en % des charges totales	59,5%	60,1%	60,2%	60,6%	62,0%
24	Dépenses de choses et divers	96,7	118,4	138,3	136,4	118,5
25	en % des charges totales	17,7%	19,5%	21,2%	20,7%	18,3%
	Amortissements des immobilisations et frais de capitaux					
26	Amortissements des immobilisations afférents à l'exercice comptable	70,7	72,5	73,3	74,7	76,5
27	Frais de capitaux	53,9	51,2	48,3	48,8	51,3
28	Total (26 + 27)	124,6	123,7	121,6	123,5	127,8
29	en % des charges totales	22,8%	20,4%	18,6%	18,7%	19,7%
30	Charges totales ordinaires (22 + 24 + 28)	545,8	606,9	653,5	660,1	647,6
31	Excédent des produits (14–30)	74,4	69,1	35,0	– 9,7	1,6
32	Charges extraordinaires: amortissements complémentaires, provisions, etc.*	49,0	43,7	20,0	30,1	1,6
33	Bénéfice net de l'année (31–32)*	25,4	25,4	15,0	– 39,8	–
34	Versement à la réserve légale*	9,4	9,4	8,0	– 26,8	–
35	Paiement d'un intérêt sur le capital de dotation*	16,0	16,0	7,0	– 13,0	–

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 76 et 77

1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	
48,3	49,0	49,4	50,0	50,9	51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	1
15,8	15,9	16,6	17,1	18,6	19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	2
201,1	206,4	203,5	204,5	208,4	212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	3
5832,6	6012,0	6047,9	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	4
21,3	19,4	19,4	21,0	23,5	25,3	26,0	24,2	25,8	29,6	31,1	32,8	34,8	36,4	5
2507,4	2296,7	2466,7	2677,9	3061,4	3295,5	3477,9	3267,1	3536,9	4058,2	4336,4	4588,2	4896,2	4905,6	6
37 096	37 507	37 430	37 483	37 709	38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	7
1 186	1 193	1 226	1 243	1 244	1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	8
38 282	38 700	38 656	38 726	38 953	39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	9
274,3	299,8	304,2	305,1	315,1	326,6	342,4	348,9	360,3	392,7	423,3	452,3	471,6	498,4	10
382,9	370,9	382,9	413,5	457,2	486,4	517,6	481,9	518,8	599,7	632,5	683,8	736,2	755,7	11
657,2	670,7	687,1	718,6	772,3	813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	12
67,2	70,3	70,8	74,4	78,8	85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	13
724,4	741,0	757,9	793,0	851,1	898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	14
304,6	311,7	319,7	327,9	338,1	368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	15
21,9	23,5	24,1	25,0	26,7	28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	16
326,5	335,2	343,8	352,9	364,8	396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	17
34,8	37,6	42,7	37,4	40,8	69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	18
47,6	47,1	47,0	46,9	47,0	43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	19
82,4	84,7	89,7	84,3	87,8	112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	20
9,2	10,2	10,5	10,3	10,7	12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	21
418,1	430,1	444,0	447,5	463,3	521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	22
60,2%	60,7%	60,9%	60,6%	60,9%	61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	23
122,1	125,2	131,5	137,6	142,5	158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	24
17,6%	17,7%	18,0%	18,6%	18,7%	18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	25
103,9	104,1	105,0	106,6	108,1	123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	26
50,3	49,5	48,7	47,3	47,2	46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	27
154,2	153,6	153,7	153,9	155,3	170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	28
22,2%	21,6%	21,1%	20,8%	20,4%	20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	29
694,4	708,9	729,2	739,0	761,1	850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	30
30,0	32,1	28,7	54,0	90,0	48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	31
22,0	24,0	20,0	45,3	66,0	24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	—	32
8,0	8,1	8,7	8,7	24,0	23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	33
8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	34
—	—	—	—	16,0	16,0	16,0	—	—	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	35

Aperçu chronologique

		1945 (après l'assainissement)	1946	1947	1948	1949	1950
	Bilan au 31 décembre en millions						
	après affectation du bénéfice * de francs						
	Actif						
	Immeubles, installations et véhicules						
36	Immeubles et installations	2229	2253	2276	2344	2393	2451
37	Véhicules	709	736	747	764	788	836
38	Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36 + 37)	2938	2989	3023	3108	3181	3287
39	Amortissements	942	1101	1399	1464	1527	1593
40	Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1624	1644	1654	1694
41	Ouvrages inachevés	49	61	79	68	85	73
42	Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	27	27	27	30
43	Total des immobilisations (40 + 41 + 42)	2067	1974	1730	1739	1766	1797
44	Valeurs réalisables et disponibles	167	193	151	168	182	184
45	Autres actifs *	61	43	45	27	35	17
46	Dépenses à amortir *	16	15	210	190	169	167
47	Total de l'actif (43 + 44 + 45 + 46)	2311	2225	2136	2124	2152	2165
	Passif						
	Capital propre						
48	Capital de dotation	400	400	400	400	400	400
49	Réserve légale	—	10	19	27	—	—
50	Fonds de réserve	10	13	14	14	15	15
51	Capital propre, total (48 + 49 + 50)	410	423	433	441	415	415
	Capital de tiers						
52	Engagements à long terme	1575	1548	1402	1393	1477	1494
53	Engagements à court terme	231	206	244	249	235	238
54	Capital de tiers, total (52 + 53)	1806	1754	1646	1642	1712	1732
55	Autres passifs *	95	48	57	41	25	18
56	Total du passif (51 + 54 + 55)	2311	2225	2136	2124	2152	2165
	Compte de construction en millions de francs						
	Dépenses brutes						
57	Immeubles et installations *		58,2	62,9	86,7	96,1	88,5
58	Véhicules		31,7	21,6	30,8	41,0	48,4
59	Total (57 + 58) *		89,9	84,5	117,5	137,1	136,9
60	Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—
61	Dépenses de construction non actives		14,5	20,9	29,8	31,4	26,9
62	Montant net des dépenses actives [59 — (60 + 61)]		75,4	63,6	87,7	105,7	110,0

*** Explications**

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955, solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960, amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961, amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel, provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961, dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962, attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route, etc.

Ad 33 et 35

Le découvert de l'exercice de 1938 a été porté à compte nouveau. Celui de 1949 a été comblé par le prélèvement de 26,8 millions de francs sur la réserve légale et de 13 millions sur les ressources générales de la Confédération.

1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	
2488	2528	2579	2651	2701	2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	3266	3373	36
878	908	956	1009	1055	1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	1727	1882	37
3366	3436	3535	3660	3756	3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	4993	5255	38
1687	1781	1873	1970	2067	2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	3096	3228	39
1679	1655	1662	1690	1689	1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	1897	2027	40
86	102	92	72	89	103	183	197	199	193	214	279	366	406	41
30	30	30	32	34	47	53	65	69	68	72	103	114	132	42
1795	1787	1784	1794	1812	1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	2377	2565	43
194	199	196	173	248	268	279	236	272	308	387	390	360	384	44
21	15	32	40	43	49	51	47	57	62	49	64	88	88	45
146	125	105	66	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46
2156	2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	47
400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	600	48
8	16	24	32	40	48	56	64	72	80	96	104	112	120	49
18	18	19	23	30	38	84	86	88	95	103	115	116	102	50
426	434	443	455	470	486	540	550	560	575	599	619	628	822	51
1457	1452	1377	1348	1369	1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	1480	1630	52
239	203	232	204	196	246	288	325	294	254	308	421	553	456	53
1696	1655	1609	1552	1565	1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	2033	2086	54
34	37	65	66	73	82	81	88	107	112	150	180	164	129	55
2156	2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	56
81,8	88,6	94,9	97,5	99,4	111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	57
48,3	38,7	39,7	50,9	56,8	61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	58
130,1	127,3	134,6	148,4	156,2	172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	59
—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	60
25,4	26,2	26,9	27,0	27,7	30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	61
104,7	101,1	107,7	121,4	128,5	142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	62

Bilan

Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

Ad 45

Y compris les découverts à la charge de la Confédération: 26 millions de francs en 1945 (résorbés par l'assainissement) et 13 millions en 1949.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure».

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail/route.

Compte de résultats des Chemins de fer fédéraux suisses pour 1964

Total des produits

Produit du transport des voyageurs
498,4 millions de francs (35%)

Produit du transport des bagages, des colis express et des envois postaux
97,5 millions de francs (7%)

Autres produits
149,2 millions de francs (11%)

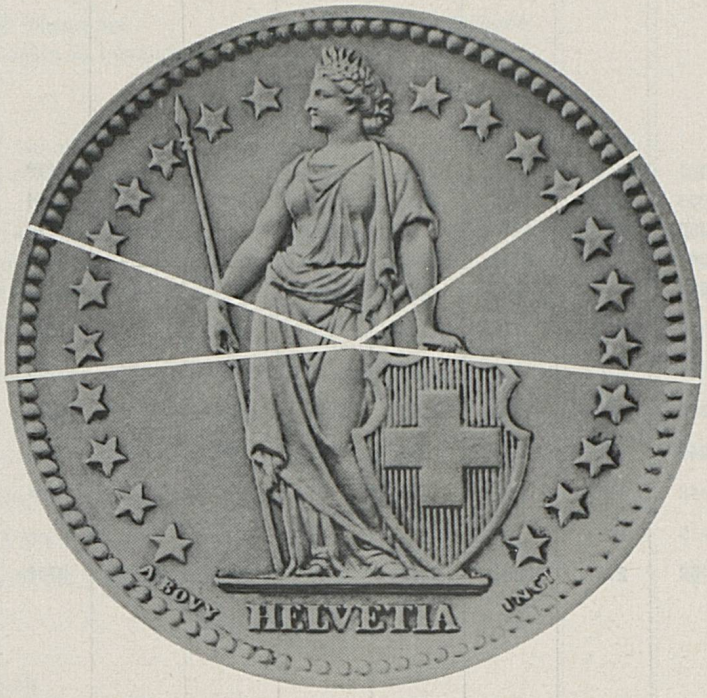

Produit du transport des colis de détail, des wagons complets et des animaux vivants
658,2 millions de francs (47%)

Total des charges et excédent des produits

Excédent des produits
17,6 millions de francs (1%)

Frais de capitaux
61,2 millions de francs (4%)

Dépenses de choses
292,1 millions de francs (21%)

Amortissements d'immobilisations
183,6 millions de francs (13%)

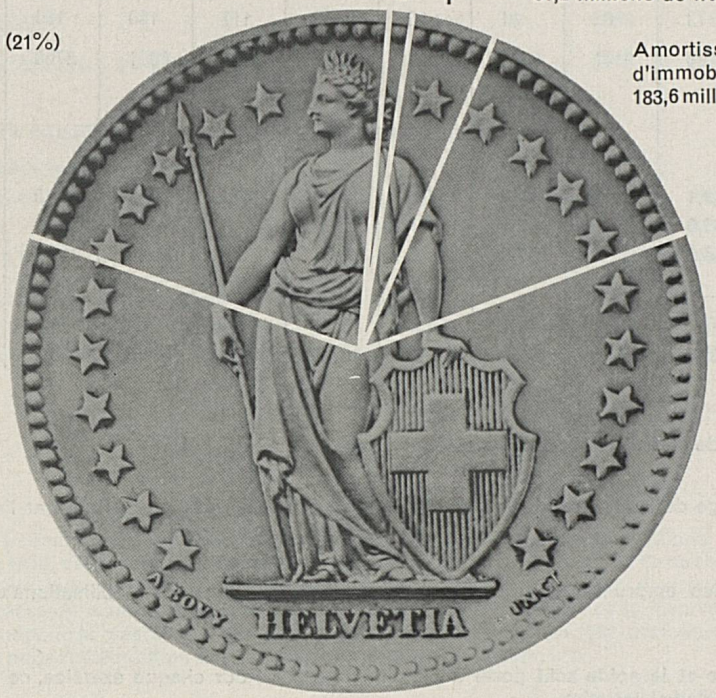

Charges pour le personnel
848,8 millions de francs (61%)